



Protocole de Classification Nationale FFH « IBSA »

- 1) **Prendre les coordonnées de l'orthoptiste classificateur le plus proche** du lieu de résidence de l'athlète voulant être classifié.

Listes des classificateurs annexés

- 2) Prendre contact avec eux pour un bilan visuel. L'athlète doit impérativement venir au bilan avec les documents/objets suivants en sa possession :

1. **Une ordonnance pour « bilan orthoptique basse vision »**
2. **Son dossier médical et/ou ophtalmologique complet**
3. **Ses corrections optiques (lunettes, boîtes de lentilles, autres...) – même s'ils ne les portent pas en permanence**
4. **La dernière ordonnance de lunettes ou lentilles prescrites**
5. **La dernière ordonnance prescrite stipulant le nom des traitements en cours**
6. **Le formulaire à pré-remplir intitulé : « MEDICAL Diagnostics Form for athletes with visual impairment »**
7. **La carte vitale**

- 3) Il faut impérativement **nous communiquer le nom de l'ophtalmologiste** qui suit l'athlète et/ou avec qui un rendez-vous est prévu prochainement. Nous lui demanderons de signer le formulaire que nous aurons pré rempli lors de notre bilan visuel.

NB :

- Ce protocole est applicable de préférence avec des athlètes susceptibles d'être sur la scène internationale (athlète à potentiel ...)
- Les dossiers peuvent être envoyés par courriel pour une consultation et si nécessaire, le classificateur demande à voir l'athlète
- Pour la Salpêtrière, prendre directement rendez-vous avec le Dr Challe un mercredi dédié à la classification (comme conventionné) et s'y rendre pour la classification.



IMPORTANT :

Les demandes de classification devront être faites **minimum un mois à l'avance** (Compétition ou évènement sportif) **et par le référent de l'athlète** pour les athlètes ayant un potentiel suffisant pour faire les compétitions nationales voire internationales.

Lors de cette demande, il est nécessaire de transmettre le dossier ophtalmologique complet et récent (moins d'un an)

Si l'athlète n'en possède pas, il faut qu'il consulte un ophtalmologiste avant la demande de classification.

Les examens dont nous avons besoin :

- Un examen d'acuité visuelle monoculaire et binoculaire avec correction optique (+/- lentilles)
- Un champ visuel en III-4 monoculaire et binoculaire.

Sans ces informations, nous ne sommes pas dans la capacité de classer les athlètes. **Ces examens ne sont pas faits systématiquement lors d'une consultation ophtalmologique, il est donc important de les demander spécifiquement lors de la consultation.**

Il faut également faire remplir et signer le certificat IBSA ou si c'est nous classificateur qui le remplissons, l'ophtalmologiste devra dans un second temps remplir et signer l'encart page 2 (le prévenir qu'il faudra sûrement remplir ce document ensuite s'il ne le fait pas lui-même lors de la consultation)

Bien souvent les athlètes font une demande de classification avec un dossier soit trop ancien, soit incomplet et il y a une perte de temps importante entre la prise d'un rendez-vous chez l'ophtalmo et l'obtention de ses examens. Il est donc nécessaire d'anticiper cela.

Pour les athlètes qui ne pourront pas être classifiés sur dossier, ils seront donc reçus au cabinet d'un des classificateurs uniquement sur ordonnance de bilan basse vision. Sans cette ordonnance, nous ne sommes pas dans la capacité de recevoir l'athlète au cabinet.

Enfin, nous restons bien sûr disponibles pour tout questionnement par mail, mais sachez que nous faisons cela en plus de nos activités, que cela prend du temps, et que nos délais de réponse pourront donc être allongés par rapport à ce qu'ils étaient actuellement.

Cordialement
Les classificateurs nationaux DV



LISTE DES CLASSIFICATEURS NATIONAUX DV – France

- 1) Cloé Clavel est à **La rochelle**
 - Mail : clclavel@gmail.com
 - Tél : 0680573738

- 2) Marc MELAYE, (Thouare sur Loire) **Nantes**
 - Mail : melayemarc@gmail.com
 - Tél : 0682382192

- 3) MAXIME Saint Jean, Canne sur Mer (Nice)
 - Mail : Maxime.orthoptiste@gmail.com
 - Tél : 0663247238

- 4) Thomas Batan, **Toulouse**
 - Mail : thomasbatan.orthoptie@gmail.com
 - Tél : 0642564678

- 5) Marie Annick THOZET, **Angers**
 - Mail : ma.thozet@gmail.com
 - Tél : 0613913884

- 6) Dr Georges CHALLE à Paris (Pitié Salpêtrière)
 - Mail : georges.challe@gmail.com
 - Tél : 0603126104